

Bachelier en électromécanique orientation climatisation et techniques du froid

| | | |
|--|---------------------------|------------------------------|
| HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI | | |
| Tél : +32 (0) 69 89 05 60 | Fax : +32 (0) 69 89 05 65 | Mail : tech.tournai@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE2108 Activités d'intégration professionnelle | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | TEEM2B08 | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | XIEC2080 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 40 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Philippe MAC CALLUM (philippe.mac.callum@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension scientifique et méthodologique des ressources étudiées. La finalité de cette unité est d'insérer au mieux le futur diplômé dans la vie professionnelle en lui permettant de mettre en pratique les connaissances acquises lors de sa formation en Haute Ecole.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solutions et d'applications techniques

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.1 Elaborer une méthodologie de travail
- 2.2 Planifier des activités
- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.1 Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques
- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- 3.3 Développer une pensée critique
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.1 Respecter le code du bien-être au travail
- 4.2 Participer à la démarche qualité
- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- 4.4 Intégrer les différents aspects du développement durable

Compétence 5 **Effectuer des prestations d'exploitation d'un système électromécanique**

- 5.1 Suivre une procédure

- 5.2 Effectuer des tests, des contrôles, des mesures, des réglages
 - 5.3 Utiliser des outils et des machines
 - 5.4 Exploiter une documentation
 - 5.7 Assembler, installer et entretenir un système
- Compétence 6 **Veiller au bon fonctionnement d'un système électromécanique**
- 6.2 Localiser, diagnostiquer une panne ou un dysfonctionnement
 - 6.3 Remédier à une panne ou un dysfonctionnement

Acquis d'apprentissage visés

La finalité de cette UE est d'insérer au mieux le futur diplômé dans la vie professionnelle en lui permettant de mettre en pratique les connaissances acquises lors de sa formation en Haute Ecole. Un programme de stage est établi et fourni par l'école aux maîtres de stage entreprise de manière à s'assurer que le stage corresponde au niveau de formation visé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEEM2B08A Stage de 3 semaines en entreprise 40 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEEM2B08A Stage de 3 semaines en entreprise 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les présences sont obligatoires.

Un journalier du stage est à remettre au coordinateur de section.

Cette UE ne peut pas faire l'objet d'un Q3 mais l'étudiant sera tenu en cas d'échec de refaire son stage dès que possible et avant le début du Q1 suivant.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en électromécanique orientation climatisation et techniques du froid

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI
 Tél : +32 (0) 69 89 05 60 Fax : +32 (0) 69 89 05 65 Mail : tech.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Stage de 3 semaines en entreprise | | | |
|---|--------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 24_TEEM2B08A | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | TIEC2081 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 40 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | () | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette AA s'inscrit dans le développement de la dimension scientifique et méthodologique des ressources étudiées. Sa finalité est de permettre au futur diplômé de rentrer dans le monde professionnel le plus facilement possible. Cette AA lui donne l'opportunité de mettre en pratique les connaissances déjà acquises lors de sa formation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Mettre en application les connaissances déjà acquises.

Un programme de stage est établi par l'école à l'attention des maîtres de stage entreprise pour qu'ils puissent adapter

les stages aux objectifs recherchés.

Pour autant que cela soit possible lors du stage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette AA est composée d'une période de trois semaines de stage. Elle privilégie la technique électromécanique (électricité du bâtiment et ou industrielle) mais le cas échéant également des techniques en hvarc. Le contenu de cette AA est fortement dépendant du choix de la société où ce stage aura lieu. Il ne peut donc être plus décrit

Démarches d'apprentissage

Une période de trois semaines de stage dans en société durant laquelle l'étudiant sera actif uniquement sur le terrain soit en dépannage, câblage électrique, ou en montage. Cette période lui permet de se confronter à la réalité de l'aspect pratique de son futur métier.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les séances de laboratoire dans les divers matières permettront à l'étudiant de préparer au mieux ce stage et d'en tirer le maximum de profit.

Sources et références

Les documents fournis par la société.

Les notes des cours de laboratoires.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les sources techniques fournies par la société.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Seule la personne de référence de la société d'accueil cote le stage via une grille d'évaluation transmise par l'école. Le représentant de la H.E. peut le cas échéant fournir une aide ou un conseil voire un éclaircissement lors de la cotation.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|---|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Stg | 100 | | | | |

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les présences sont obligatoires.

Un journalier du stage est à remettre au coordinateur de section.

Cette UE ne peut pas faire l'objet d'un Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).